



**Association du comité de défense de
l'hôpital public et de la maternité
de Sarlat**

Lettre d'information n°17-2018

Le 15 novembre 2018

PLAN SANTÉ 2022

**Un plan POUR soigner les malades OU POUR récupérer
de l'ARGENT ?**

Un exemple éclairant : **les urgences**

Agnès Buzin, la ministre de la santé, a déclaré vouloir soutenir un amendement qui propose :

-d'octroyer une prime aux services d'urgence qui, plutôt que de prendre en charge les patients relevant de la médecine générale **les réorienteront vers les soins de ville.**

Rappelons que l'engorgement des urgences est dû justement au manque de médecins généralistes et à l'expansion des déserts médicaux.

Cette proposition va permettre aux hôpitaux de dégager des ressources nouvelles en renvoyant les patients après un simple examen de sécurité...

Que fera le patient sans médecin généraliste référent ???

Il renoncera à se soigner... et s'il trouve un médecin, la Sécurité

sociale paiera **2 fois**

- une fois pour un examen aux urgences avant renvoi et
- une fois pour la consultation en ville.

Cet amendement, dit l'amendement Véran, participera à l'aggravation des comptes de la Sécurité sociale et au démantèlement de notre service public de santé.

<https://revuecoordnat.wordpress.com/2018/10/16/pour-resoudre-lencombement-des-urgences-une-sacree-trouvaille-etre-paye-pour-ne-pas-soigner/>

Nous invitons nos députés à **s'opposer** à ce texte qui va participer de la dégradation du fonctionnement de nos hôpitaux publics.

Nous les invitons à **voter** une augmentation réelle de l'ONDAM. L'ONDAM « **Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie** est le montant prévisionnel établi annuellement pour les dépenses de l'assurance maladie en France. C'est un outil de régularisation des dépenses de l'assurance maladie. » <http://www.securite-sociale.fr/-Chaque-annee-le-parlement-vote-l-objectif-national-des-depenses-d-assurance-m>

RAPPEL : ouverture depuis le 1^{er} octobre 2018 de consultations de mammographie à l'hôpital de Sarlat, en secteur public.

Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr, ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o M. Lacramette, chemin de la Gendronnie, 24200 Sarlat

Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191

Site : coordination-nationale-defense.org